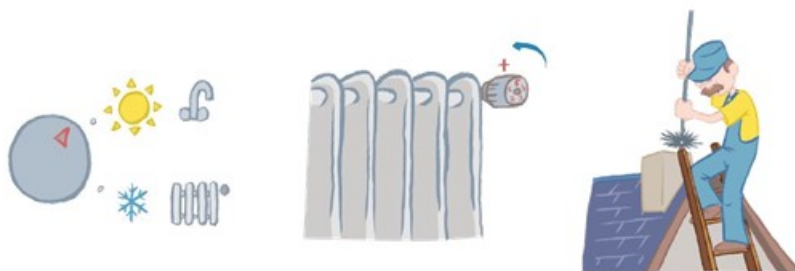


## C'est la fin de la saison de chauffe !

Nous pouvons désormais éteindre les chaudières (si la production d'eau chaude sanitaire est assurée par un autre moyen), ou la passer en mode été (production d'eau chaude uniquement).

Une fois le système de chauffage éteint, il est recommandé d'ouvrir les robinets thermostatiques à fond, afin d'éviter qu'ils ne soient en compression pendant toute la période estivale, ce qui risque de les endommager ou de les bloquer.

Si vous utilisez un poêle ou un insert à bois, c'est également le moment de faire faire un ramonage du conduit.



Pour plus de précision et obtenir des conseils personnalisés sur les pistes d'économies d'énergie les plus adaptées à votre logement et votre situation, rapprochez-vous d'un conseiller énergie du C.A.U.E : le C.A.U.E. est l'Espace France Rénov' pour le département de la Charente (hors Grand Angoulême et Grand Cognac), service public de la rénovation énergétique des logements. Les espaces France-Renov constituent un réseau de proximité mis en place par les communautés de communes avec l'appui de la Région Nouvelle Aquitaine et du département de la Charente.